

# Assurance vie : les fonds en euros toujours plébiscités

SAMIR TOUZANI / JOURNALISTE | LE 29/05 À 13:52, MIS À JOUR À 17:29



Sur les quatre premiers mois de l'année 2019, la collecte nette de l'assurance vie s'élève à 11,2 milliards d'euros. - Shutterstock 1 / 1

## INSCRIVEZ-VOUS

✉  
NEWSLETTER  
PATRIMOINE

Votre email... OK

## LES ARTICLES ASSOCIÉS

5 clés pour faire le bon choix

Le livret A et l'assurance vie en forme malgré l'inflation

Assurance-vie : un placement toujours au top

## FOCUS

Assurances

épargne personnelle

Edouard Michot

Malgré des rendements faibles, les fonds en euros continuent de satisfaire 59 % des détenteurs de contrats, contre 57 % en 2017. L'explosion du marché de l'assurance en vie en ligne, avec des frais moins élevés, se confirme.

L'assurance vie séduit toujours plus. Les chiffres ne mentent pas : sur les quatre premiers mois de l'année 2019, la collecte est au plus haut depuis 6 ans avec 11,2 milliards d'euros contre 8,1 milliards sur la même période en 2018.

Et ce ne sont pas seulement les sommes investies qui augmentent mais aussi le nombre de souscripteurs. Selon une étude réalisée par l'Ifop pour Assurancevie.com, près de la moitié des Français (49 %) déclare détenir au moins un contrat d'assurance vie contre 45 % en 2016.

### Lire aussi :

[Assurance-vie : quel avenir pour nos fonds en euros](#)

Une dynamique qui ne devrait pas ralentir : 18 % des sondés ont l'intention de souscrire un contrat, un niveau supérieur à celui des précédentes éditions de l'étude.

### Boom du marché en ligne

Si la hiérarchie entre les canaux de distribution des contrats n'est pas bouleversée, l'explosion du marché en ligne se confirme. Certes, les agences bancaires sont toujours privilégiées par 63% des souscripteurs, mais elles reculent face à la montée en puissance des offres sur internet.

Leurs parts de marché ont doublé en deux ans et représentent désormais 10 % des souscriptions, alors que les signatures de contrats dans les agences reculent de 4 points sur la même période.

### Lire aussi :

[Assurance-vie : tous les rendements 2018 des fonds en euros](#)

« La croissance de notre activité confirme cette tendance avec un doublement du nombre de nouveaux clients entre 2017 et 2019 », ajoute Edouard Michot, président d'Assurancevie.com.

Les mutuelles (19 % des contrats) et les agents généraux (12 %), ne souffrent pas encore de cette concurrence 2.0 mais 17 % des Français qui ont l'intention d'ouvrir un contrat d'assurance vie envisagent de le faire via internet. Le bouleversement du marché pourrait s'accroître.

### Sécuriser son placement

L'assurance vie reste toujours un placement où la sécurité est recherchée. Moins rémunérateur mais à capital garanti, les fonds en euros continuent de satisfaire 59 % des détenteurs de contrats, contre 57 % en 2017.

Si les soubresauts de la Bourse effraient de nombreux épargnants, les assurances-vie en unités de compte indexés sur des titres financiers, continuent de séduire.

### Lire aussi :

[Les frais cachés des assurances-vie en UC](#)

La part des titulaires ou futurs titulaires de contrat d'assurance vie ayant déjà investi sur ces supports passe de 24 % en 2017 à 31 % en 2019. Mais l'étude démontre que pour investir en unités de compte, la majorité des souscripteurs (63 %) ou de ceux qui ont l'intention attendent une aide pour la gestion de leur épargne.

« Cela renforce l'idée que les formules de gestion pilotée répondent aux attentes des épargnants. Ils sont en demande d'un accompagnement humain afin d'investir en toute confiance, grâce à des solutions lisibles et compétitives », analyse Edouard Michot.

Par ailleurs, on note une évolution significative de comportement par rapport à 2017. Le choix d'une délégation totale de la gestion de l'épargne à un professionnel de la gestion d'actifs passant de 11 % à 15 % alors que moins d'épargnants optent pour la gestion conseillée (47 % contre 54 % en 2017).●

## ASSURANCE



Assurance-vie : vraie-fausse baisse des frais de gestion sur les UC



Assurance-vie : quel avenir pour nos fonds en euros



Assurance-vie : 50.000 adhérents de l'Afer récupèrent 12 millions